

# Place à l'action

**100 jours à la Mairie** Avec un Conseil municipal fort de quatre nouveaux membres, le maire Yann Rindlisbacher et ses collègues ont pris leurs marques et sont prêts à faire avancer la cause du village.

Emile Perrin

«Je suis très heureux d'occuper ce poste. C'est une fonction qui me tient à cœur et c'est un honneur d'œuvrer pour la collectivité publique.» Assis dans le fauteuil de maire de Tavannes depuis le début de l'année, Yann Rindlisbacher (Tavannes Avenir) a eu le temps de prendre ses marques, lui et la nouvelle équipe d'un Conseil municipal largement remanié après les élections de novembre dernier.

Avec trois sortants (l'UDC Salomé Scheidegger, la socialiste Valérie Baumann et la PLR Anne-Sylvie Lab), deux nouveaux (le représentant de Tavannes Avenir David Kessi et l'UDC Frédéric Gilgen) et deux «revenants» ayant déjà siégé au Conseil municipal (le maire et son collègue de parti Stéphane Terrier), l'Exécutif du village a dû s'adapter à une nouvelle constellation. «Il faut quelques séances pour apprendre à se connaître. Mais cette période est désormais derrière nous. Depuis le mois de mars, nous sommes pleinement opérationnels», assure Yann Rindlisbacher, qui a aussi dû trouver un nouvel équilibre entre sa fonction et son emploi de directeur d'une succursale d'un bureau d'ingénieurs à Tramelan.

## Héritage très sain

Tout conseiller municipal qu'il a été durant 14 ans – entre 2003 et 2017 –, le nouveau maire a tout de même noté des différences notoires entre

”

**Le maire doit tenir compte de tous les avis, avoir des connaissances de tous les dicastères de manière la plus détaillée possible.**

**Yann Rindlisbacher**  
Maire de Tavannes

les deux fonctions. «Ce n'est effectivement pas pareil d'être assis au bout de la table», sourit notre homme. «Mais quand on connaît déjà la température d'un Exécutif, on s'adapte plus facilement.»

Reste que le rôle de maire change tout de même la charge de travail. «Quand on est conseiller, on a un dicastère précis et on s'occupe des affaires communales avec un certain recul. Le maire doit tenir compte de tous les avis, avoir des connaissances de tous les dicastères de manière la plus

détaillée possible. Avec la responsabilité des employé(e)s et un rapport différent avec les citoyennes et citoyens. Le poids de la fonction est tout de même tout autre. Mais ce n'est pas un problème, sinon on ne se présente pas à la Mairie et cela correspond à ce que j'imaginai.»

Pour autant, les Tavannoises et Tavannoises n'ont pas besoin de jouer du «Monsieur le maire» avec Yann Rindlisbacher. «Ça fait bizarre la première fois qu'on vous appelle ainsi. C'est une fierté aussi. Mais j'ai surtout immédiatement rétorqué qu'il fallait me parler comme avant. Je ne suis pas dans le formel et n'espère pas le devenir.»

Dans ses premiers jours dans son nouveau rôle, Yann Rindlisbacher a aussi tenu à faire le tour du propriétaire. «Il me tenait à cœur de rencontrer toutes les directrices et directeurs, les chef(fe)s de service et de visiter les bâtiments communaux. C'était important pour moi de prendre la température et de connaître l'état de la commune», indique-t-il. «Nous avons hérité d'une situation très saine.»

## Revaloriser le centre

Il n'y a dès lors pas loin de révolutionner les choses. «La transmission des dossiers s'est très bien passée avec Fabien Vorpe (réd: son prédécesseur) et je l'en remercie. Nous avons encore récemment effectué un débriefing. Mais il n'y a pas lieu de s'attarder sur le passé, nous



Yann Rindlisbacher et son Conseil municipal ont de gros dossiers à mener à bien.

Emile Perrin

sommes désormais dans le vif du sujet», indique le désormais titulaire du poste.

Après avoir effectué quelques petites retouches, Yann Rindlisbacher et son conseil municipal sont pleinement concentrés sur les missions de cette législature. «Il y a tout d'abord les dossiers déjà lancés, comme le réaménagement de la place de la Gare, qu'il faudra mener à bien dans l'enchaînement des travaux que mèneront les CFF et les CJ. Et celui du plateau d'Orange, dont nous

devons décider du crédit global, en informer la population et, en finalité, le lui soumettre par la voie des urnes. Par ailleurs, nous avons validé de nombreux objectifs au sein de tous les dicastères. Il s'agit désormais de les planifier, de mettre les choses en place, de concert et de manière tout à fait apolitique.»

On le sait, l'arrivée prévue, à fin 2028, de l'Administration cantonale a de nombreuses répercussions pour le village. «Après 100 jours, nous pouvons sérieusement entamer

le dossier de la revalorisation du centre de Tavannes. Des séances ont déjà eu lieu, notamment une avec toutes les institutions qui viendront s'installer à la Tavannes Machines, durant laquelle j'ai eu l'occasion d'expliquer que Tavannes allait tout mettre en œuvre, en termes de parking, de restauration, de commerces, d'embellissement du village, pour les accueillir dans les meilleures conditions. Pour elles, mais aussi pour tout(e)s les Tavannoises et Tavannoises.»

## Licenciement collectif à TeleBilingue

**Concession** La direction n'entend pas mettre en place de plan social, bien qu'une procédure de consultation soit en cours. Des employés réagissent.

Un coup de massue. C'est ce qu'ont reçu les 40 employés de TeleBilingue lors d'une séance avec leur direction mercredi. Cette dernière leur a annoncé la fin prochaine de leur contrat de travail, dans le cadre d'un licenciement collectif.

En cause: la perte de la concession de diffusion au profit de Canal B. Sans ce soutien étatique, estimé à environ 3,7 millions de francs par an, «le modèle économique de la télévision régionale n'est plus viable», explique le groupe Gassmann Media, propriétaire de la chaîne.

La concession transitoire actuelle arrivera à échéance le 30 juin 2026, conformément à

une décision du Tribunal administratif fédéral. Les contrats se prolongent toutefois jusqu'à la fin juillet, offrant aux salariés un mois de salaire supplémentaire.

## Colère et incompréhension

Si une procédure de consultation est en cours jusqu'à la mi-avril, la direction n'entend toutefois pas mettre en place de plan social. L'entreprise compte moins de 250 employés, seuil à partir duquel la loi impose une telle mesure en cas de licenciement collectif.

Du côté des employés, cette annonce passe mal. Le fait qu'aucune indemnité de départ, d'aide à la reconversion profes-

sionnelle ou de reclassement interne soit envisagé surprend, autant au sein de la rédaction que des équipes techniques. «Pas de plan social. Pour moi, c'est incompréhensible. Il y a une mauvaise appréciation de tout le travail effectué depuis 27 ans», déplore Claudia Nuara, présentatrice et journaliste.

Elle insiste sur l'engagement des équipes: «L'histoire, l'engagement et la loyauté des employés méritent mieux que ça. Nous avons porté TeleBilingue à bout de bras durant les deux ans qu'a duré la procédure, cela devrait être reconnu.» Et d'ajouter, en référence au mois de juillet laissé comme horizon: «Un plan social, ça va au-delà de ça.»

Pour défendre leurs intérêts, les employés se sont rapprochés du syndicat Syndicom.

«Je suis confiante et déterminée. Je crois en la cohésion du personnel pour obtenir des mesures d'accompagnement», affirme Anita Maïmouna Neuhaus, également employée de TeleBilingue.

## Une transition vers Canal B

Pour rappel, la nouvelle concession a été attribuée à Canal B, petite sœur de la chaîne neuchâteloise Canal Alpha. Elle couvrira le Jura bernois, la région biennoise et le Seeland jusqu'en 2034. La chaîne a indiqué être prête à engager une partie des collaborateurs de TeleBilingue, sans toutefois préciser combien de postes pourraient être concernés.

En parallèle, TeleBilingue affirme explorer des solutions pour maintenir une offre de programmes, dont l'ampleur et les effectifs restent à définir. *sme*

## Le CAF met en garde

Le Conseil des affaires francophones (CAF) de l'arrondissement de Bienne regrette la fin de l'ère TeleBilingue, chaîne qui a assuré pendant plus de 25 ans une couverture bilingue de la région. La concession de la télévision régionale a été attribuée à Canal B, qui diffusera désormais sur deux canaux distincts, s'éloignant ainsi de la pratique biennoise du bilinguisme intégré.

«C'est ensemble, et non côte à côte, que les habitants doivent pouvoir s'informer, débattre et construire», souligne le CAF dans un communiqué publié ce jeudi. L'institution appelle les médias locaux à œuvrer pour la cohésion entre francophones et germanophones et à garantir un accès équitable aux informations pour toutes les communautés linguistiques.

«TeleBilingue, fondée sur un modèle bilingue alternant français et allemand sur les mêmes sujets, est remplacée par Canal B, dont les studios et la rédaction sont installés dans le quartier de Boujean, loin du Communication Center où se regroupent les autres médias locaux», déplore l'organisation.

«Le CAF attend de la nouvelle chaîne télévisuelle qu'elle s'inspire de l'exemple de TeleBilingue dans sa culture du bilinguisme. Bien qu'il mette en garde contre des pratiques visant une séparation entre les langues, le CAFreste ouvert aux nouvelles idées permettant de faire progresser une cohabitation vivante, saine et respectueuse entre les différentes communautés linguistiques», conclut le communiqué. *c-fga*